



**CHAUVE-SOURIS  
AUVERGNE**

Association d'étude et  
de protection des chiroptères



## Recherche de la colonie de reproduction de Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) à Hérisson Site Natura 2000 FR 8302021



**Rédacteur :** Pascal Giosa

**Année :** 2012

**Commanditaire :**

CEN Allier  
Maison des associations  
Rue des écoles  
03500 Châtel-de-Neuvre



**Chauve-Souris Auvergne.**

Place Amouroux

63320 Montaigut le Blanc\_

Tel : 04 73 89 13 46

[contact@chauve-souris-auvergne.fr](mailto:contact@chauve-souris-auvergne.fr) - [www.chauve-souris-auvergne.fr](http://www.chauve-souris-auvergne.fr)

## Sommaire

Introduction .....	2
Matériel et méthodes .....	2
Résultats.....	3
Conclusion / Perspectives .....	7

**Référence :** GIOSA P. , 2013. *Recherche de la colonie de reproduction de Murins à oreilles échancrées (Myotis emarginatus) à Hérisson - Site Natura 2000 FR 8302021*. Rapport Chauve-Souris Auvergne – CEN Allier. 9 pages.

**Photographies :** GIOSA P. et LEGRAND R. (Chauve-Souris Auvergne). Utilisation soumise à autorisation.

## Introduction

Depuis plusieurs années, une colonie de reproduction de Murins à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) fréquente le village de Hérisson. La présence de cette espèce d'intérêt communautaire, ainsi que d'autres inscrites à l'annexe II de la Directive Faune-Flore-Habitats (Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe), a entraîné la création d'une zone Natura 2000 englobant 250 hectares autour du bourg de Hérisson.

Connue pour fréquenter deux sites, cette colonie demeure introuvable depuis 2009. Cependant, des indices de présence (guano) ont été retrouvés essentiellement dans l'église, laissant donc penser que la colonie fréquente toujours le secteur.

L'idée d'établir un protocole basée sur de la télémétrie pour la retrouver a donc été mise en place. Pour cela, des soirées de captures ont été programmées, dans l'espoir de capturer une femelle, idéalement allaitante, de Murin à oreilles échanquées et de l'équiper d'un émetteur, afin qu'elle nous conduise à la colonie. Ce travail peut permettre la découverte de nouveaux gîtes pour cette espèce mais également pour les autres, ainsi que des précisions sur le statut des espèces fréquentant la zone.

## Matériel et méthodes

Dix soirées de capture ont été réalisées par Rémy Grignon (RG), titulaire d'une autorisation de capture, aidé par Pascal Giosa (PG) et Claire Desbordes (CD, stagiaire à Chauve-Souris Auvergne). Plus de 70 mètres de filets (appelés « filets japonais ») ont été tendus entre des perches de 3 à 5 m de hauteur chaque soir.

La zone ayant déjà été l'objet de 7 soirées de captures les années antérieures, nous avons cherché à poser nos dispositifs sur de nouveaux sites, ou sur des endroits où nous n'avions capturé aucun animal précédemment.

Rappelons que la capture temporaire des chiroptères ne peut être réalisée que par des personnes habilitées. Afin d'être le moins traumatisante possible pour l'animal, la capture doit être rapide (en particulier le démaillage du filet) et le relâcher se fait sur place.

Deux émetteurs (Holohil 0.45g) ont été posés au cours de ce travail. Collés à la colle chirurgicale biodégradable entre les omoplates des chauves-souris, ils ont fonctionné respectivement 7 et 8 jours (durée de vie moyenne de la pile). La recherche des signaux a été réalisée avec un récepteur + antenne légère (Yaesu).

La localisation des soirées de capture est donnée en Annexe.

## Résultats

### **Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) : la colonie retrouvée !**

C'est grâce à l'équipement d'une femelle capturée le 7 juillet 2013 en aval du pont au centre du bourg (et baptisée Aglaé) que nous avons pu localiser ce nouveau gîte. La colonie est installée dans le grenier d'une vieille maison du bourg, à quelques centaines de mètres des sites connus.

Un dénombrement à l'envol le 08 juillet a donné **563 individus**. Malheureusement, en l'absence du propriétaire, nous n'avons pas pu monter dans le grenier après ce comptage et il est donc tout à fait probable qu'un certain nombre d'individus soient restés dans le grenier. C'est le plus gros « score » obtenu pour cette colonie et la plus importante connue à ce jour en Auvergne pour l'espèce dont le statut est rappelons-le délicat (aire de répartition fractionnée, colonies isolées ...).

Devant un tel « score », nous avons envisagé que des jeunes puissent être déjà volants, faisant ainsi gonfler l'effectif. Mais ce n'était pas le cas dans les deux colonies voisines contrôlées à la même période en pays de Tronçais et une certaine synchronisation des naissances pour des colonies si proches est envisageable. L'importance et la stabilité de la colonie sera à étudier par un suivi régulier dans les années à venir.

Aglae, la femelle équipée de l'émetteur est restée durant toute la période de suivi dans ce grenier, sauf le deuxième jour où aucun signal n'a été retrouvé, ni dans le village d'Hérisson, ni dans les colonies voisines connues (Château du Creux, Anciennes Forges de Tronçais, Morat), ou encore tous autres sites connus pour avoir abrité ne serait-ce qu'un individu (Chateloy, Cosne d'Allier) !

Deux hypothèses peuvent alors être envisagées : soit la femelle était dans un site déjà connu où elle n'était pas repérable par télémétrie (site souterrain profond par exemple), soit elle était dans un autre gîte qui reste à découvrir et qui peut être utilisé très temporairement.

Durant la période de l'étude (du 27 juin au 08 août avec deux contrôles réalisés), la colonie ne semble pas avoir fréquenté ni l'église d'Hérisson, ni la Maison Mousse. Le propriétaire du grenier nous a appris par la suite que les chauves-souris utilisaient son grenier depuis au moins sept ans. Ceci permettrait de dater l'installation des Murins à oreilles échancrées dans ce gîte au cours de l'année 2005, année où un contrôle de la Maison Mousse avait permis à la mi-juin de noter un effectif proche de 500 individus, jeunes compris, dans la cave de cette dernière (réf. Base de données de Chauve-Souris Auvergne).

Il semble donc bien que ce nouveau gîte puisse être considéré comme le principal utilisé en période de reproduction par cette population, mais c'est bien l'ensemble du réseau de gîtes potentiellement utilisables par les animaux qui doit être préservé.



Figure 1 : Colonie de Murins à Oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)



Figure 2 : Murin à oreilles échancrées isolé sous un chevron



## **Autres espèces : des reproductions certifiées**

### **- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)**

La reproduction du Grand Rhinolophe a été une nouvelle fois établie sur la zone avec l'observation de 4 femelles accompagnées de leurs jeunes dans le grenier de la « Maison Mousse » le 18 juin. Ce petit effectif, d'un ordre de grandeur comparable aux 8 individus déjà observé dans les combles de l'église il y a quelques années, laisse pressentir l'existence d'un gîte à proximité...qui reste à découvrir !

### **- Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)**

Une séance de capture menée le 29 juin au Moulin de Gateuil nous a permis d'équiper une femelle allaitante de Murin de Daubenton baptisée Gertrude. Une recherche est menée le lendemain et nous permet de localiser cet individu dans un arbre de la parcelle n°23 de la Forêt de Soulongis, à 3479m du point de capture !

L'arbre est un chêne dominant, d'un diamètre 60 cm environ présentant une charpentièrre sèche et une loge de pic orientée à l'est à 18 mètres de haut dans une « graisse » à la base des charpentières utilisée par les Murins de Daubenton. Le comptage à l'envol le soir permet de comptabiliser 28 individus en 20 minutes de sortie (le maximum à l'envol atteindra les 30 individus dans les jours suivants). Gertrude sort à 22h06 en douzième position, tourne à proximité jusqu'à 22h14 puis sera retrouvée sur le point de capture à 22h32 !

Cette femelle va être suivie pendant 8 jours faisant preuve d'une régularité remarquable en termes d'horaire de sortie et revenant systématiquement sur le site de sa capture.

Le 5 juillet surprise, Gertrude a changé de gîte, elle est désormais installée dans un drain du pont sur l'Aumance de Hérisson en rive droite duquel s'envoleront 11 individus le soir venu. Elle restera dans ce gîte lors des 3 derniers jours d'émission de l'émetteur.

Le suivi de cette femelle a donc permis la localisation de deux gîtes différents, un au sein du périmètre Natura 2000, un autre en dehors situé à plus de 3 kilomètres, mettant ainsi en exergue des déplacements conséquents et l'utilisation probable d'un réseau de gîtes à une échelle bien plus large que la périmètre Natura 2000. Le polygone utilisé par Gertrude au cours de ces 8 jours de suivi couvre une surface de 18794 m<sup>2</sup> !

### **- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)**

« L'abattoir », chez M. Rudy abrite une colonie de reproduction de Pipistrelles communes (*Pipistrellus pipistrellus*) qui n'a pas été dénombrée avec précision.

## **Autres indices de reproduction**

Grâce à un total de 17 soirées de captures sur la zone (7 antérieures + 10 cette année), et outre le Murin de Daubenton et le Murin à oreilles échancrées définis détaillés, nous avons établi des indices de reproduction pour les 3 espèces suivantes, inscrites en Annexe IV de la Directive Faune-Flore-Habitats : Séroline commune (*Eptesicus serotinus*), Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et Oreillard gris (*Plecotus austriacus*).

## Autres indices de présence

Une observation d'un Grand/Petit Murin (*Myotis myotis/blythii*) isolé, espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats a été effectuée à la Maison mousse le 18 juin.

Quatre nouveaux gîtes ont également été découverts. Du « Cube » en particulier s'envolèrent 2 Sérotines commune (*Eptesicus serotinus*) et 5 Pipistrelles communes (*Pipistrellus pipistrellus*).

## Tableau récapitulatif des espèces contactées lors de cette étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Reproduction	Annexe II	Annexe IV
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Certifiée	*	*
<i>Myotis myotis/Blythii</i>	Grand/Petit Murin		*	*
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Certifiée		*
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Certifiée	*	*
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Certifiée		*
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune			*
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Certifiée		*

## Conclusion / Perspectives

Cette étude, ciblée sur le Murin à oreilles échancrées, aura permis d'établir l'existence d'un troisième gîte utilisé par la population connue localement. Les suivis annuels à venir intégreront cette découverte et une sensibilisation du propriétaire sera à mener de manière prioritaire et immédiate. Il faut noter que les observations réalisées pendant les 8 jours de suivi de la femelle équipée d'un émetteur, laissent supposer l'existence d'un autre gîte supplémentaire, une preuve que le réseau de gîtes utilisés par les Murins à oreilles échancrées est probablement conséquent dans Hérisson et aux alentours.

C'est également le cas pour les Grands Rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) dont le gîte principal reste à découvrir et l'observation réalisée cette année prouve une nouvelle fois la reproduction.

La préservation de ces deux espèces patrimoniales doit donc bien être envisagée selon deux objectifs :

- 1) La préservation des gîtes déjà connus.
- 2) La recherche et la préservation de nouveaux gîtes encore inconnus, ainsi que de leurs habitats de chasse.

A ce titre, un programme de télémétrie doit aussi être envisagé pour le Grand Rhinolophe et un travail d'analyse des territoires de chasse potentiels utilisant la méthode Barataud est aussi à prévoir pour affiner nos connaissances et cibler d'éventuelles zones d'importance.

La technique de la capture n'ayant pu permettre pour l'instant de mettre en évidence la présence d'autres espèces d'intérêt communautaire, il serait toutefois intéressant de poursuivre l'effort de capture et de programmer un travail de prospection à l'aide de détecteurs d'ultra-sons afin de détecter d'éventuelles nouvelles espèces type Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) ou Barbastelle (*Barbastella barbastellus*).

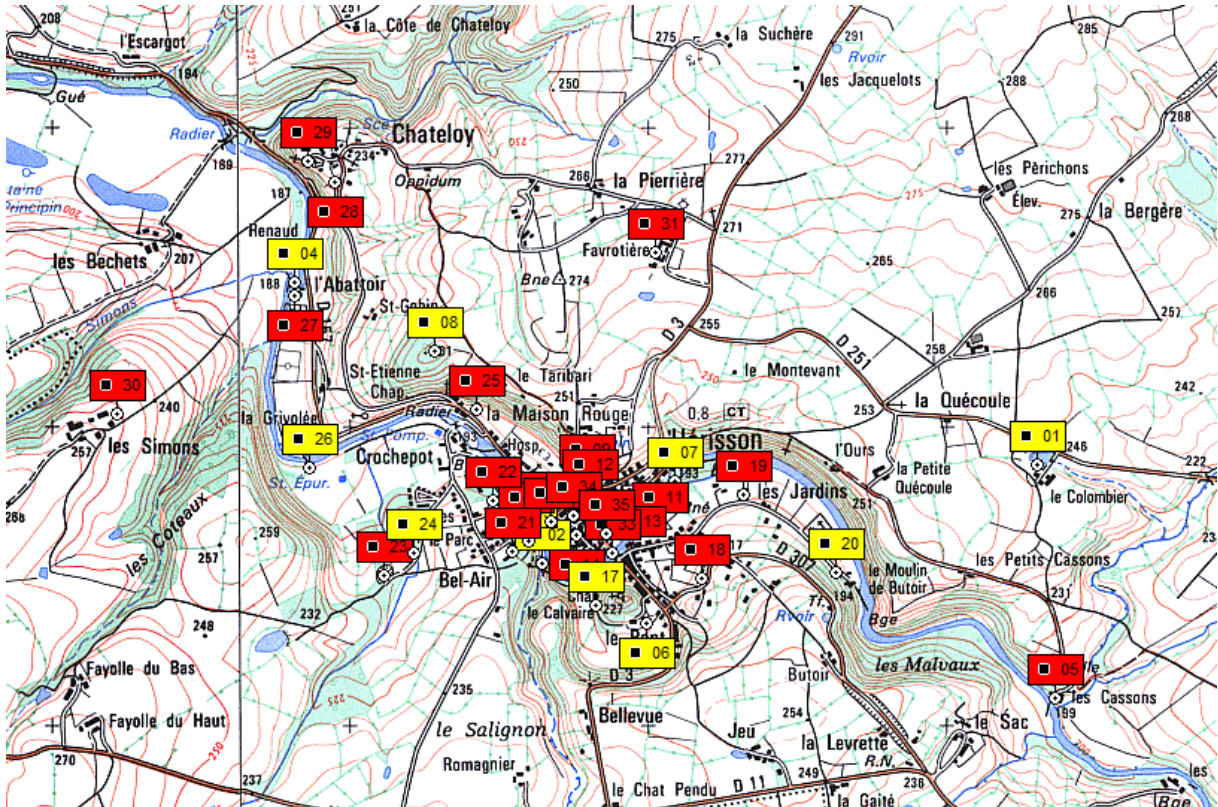
Enfin, l'information auprès des habitants de la commune doit être poursuivie de manière intensive et régulière afin de récolter d'éventuelles connaissances nouvelles, en particulier de nouvelles colonies.



## ANNEXE : localisation des points de capture

Les points jaunes correspondent aux points de capture. Les points rouges correspondent à d'autres données chiroptères sur le site.

### Périmètre élargi



### Centre de Hérisson

